

POUR UNE FORMATION DE QUALITÉ DES ENSEIGNANT-ES ET DES CPE, DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ

Une liste soutenue par la



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

EN RÉSUMÉ !

La réforme du ministre Blanquer pour la formation des enseignants et CPE, c'est :

- la précarisation des étudiant-es, l'allongement des études sans financement ;
- la mise en danger de la polyvalence des PE ;
- l'augmentation du poids du stage dans l'obtention du master sans aucune prise en compte de la disparité des lieux et conditions de stage ;
- la mise en concurrence des étudiant-es.

Une nouvelle réforme s'annonce pour la session 2027... Les deux années à venir sont donc décisives, pour vous mais aussi pour préparer l'avenir de celles et ceux qui s'engageront après vous dans la formation et la préparation aux concours

✓ Pour la FSU, la formation est à repenser avec l'ensemble des acteur-trices !

✓ Voter FSU c'est revendiquer en urgence l'amélioration des conditions d'études et d'entrée dans le métier.

Le conseil de l'INSPE : qu'est-ce que c'est ?

C'est l'instance où siègent les représentant-es des personnels et des usagers de l'INSPE : enseignant-es- formateur-trices, personnels non enseignants, étudiant-es et stagiaires ainsi que des personnalités nommées par les Universités et le Rectorat. Le Conseil d'INSPE adopte le budget de la composante, propose les maquettes de formation et les modalités d'examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Pourquoi des élu-es étudiant-es et stagiaires au conseil d'INSPE ?

Vos élu-es y porteront vos revendications afin d'améliorer la formation, les conditions d'étude et de travail. C'est aussi un moyen de se faire entendre au niveau de l'académie

Une liste soutenue également par :



NOS CANDIDAT-ES

Titulaires :

Sarah Ramassamy, PE M2, site 86

François Ribault, PE, site 86

Carla Nadin, EE M2, site 86

Guihem Ribault PLC Histoire

Suppléant-es :

Pauline Maillard, PES 86

Alexandre Anselme PEES TP Maths

Léa Juin PES 86

Hugo Rotureau PE M1 AED 86

En **URGENCE**, La FSU revendique pour toutes et tous :

> dans tous les INSPE et les composantes en charge de la FDE, l'augmentation des moyens humains et budgétaires ;

> des parcours adaptés tenant compte des parcours antérieurs des étudiants et stagiaires ;

> la création de postes aux concours à hauteur des besoins ;

> un temps de service après le concours allégé afin de pouvoir suivre une entrée progressive dans le métier ;

> une formation continue sur temps de service.

Nos candidats s'engagent à relayer les ordres du jour des CI pour recueillir vos questions et remarques, à les porter en séance ou par la voix des autres élu-es FSU, à rendre compte des débats et décisions.



Votez pour nos candidats !

**Elections des représentants au
Conseil d'institut :**

**Mardi 28 novembre 2023 - 12 h
au jeudi 30 novembre 2023 - 12 h**

Vote électronique.

**Pour faire entendre votre voix dans l'INSPE : votez pour la liste soutenue par la FSU !
Pour une formation de qualité des enseignant-e-s et des CPE, de la maternelle à l'université**